Ville de beauchamp

Beauchamp, vendredi 11 décembre 2020

AVIS – PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 17 DECEMBRE 2020, A 18H30, SALLE DES FETES

ORDRE DU JOUR:

1. Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2020
2. Décisions
3. Débat d'orientations budgétaires 2021
4. Garantie d'emprunt accordée à la société Seqens dans le cadre d'un contrat de prêt n°112156 avec la Caisse des Dépôts et Consignations concernant le programme d'acquisition en VEFA de 18 logements au 71 avenue du Général Leclerc
5. Convention de garantie d'emprunt avec réservation de logements et promesse d'affectation hypothécaire avec Seqens concernant le programme d'acquisition en VEFA de 18 logements au 71 avenue du Général Leclerc
6. Admission en non valeur
7. Reprise sur provision pour risque de perte de taxe foncière
8. Fixation d'un tarif d'occupation du domaine public – locaux situés au 45 avenue Roger Salengro
9. Instauration du droit de préemption commercial sur le centre-ville de Beauchamp
10. Convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)
11. Transfert des zones d'activités économiques – définition des périmètres
12. Délégation du droit de préemption à la communauté d'agglomération Val Parisis
13. Actualisation des tarifs cimetière
14. Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Val d'Oise 2020-2026
15. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents : création et suppression de postes
16. Modification du règlement intérieur des activités extrascolaires et périscolaires
17. Convention relative à la prise en charge des frais de scolarité d'enfants Beauchampois en classe ULIS
18. Actualisation de la tarification des activités périscolaires, extrascolaires et restauration
19. Actualisation de la tarification des activités du service des sports
20. Rapport d'exploitation 2019 EGS

Mairie de Beauchamp
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

Tél. 01 30 40 45 45
www.ville-beauchamp.fr

Ville de
beauchamp

21. Approbation du Règlement de mise à disposition de moyens logiciels à intervenir entre la communauté d'agglomération Val Parisis et la commune de Beauchamp
22. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du service « salubrité » avec la communauté d'agglomération Val Parisis
23. Approbation de l'avenant n°1 au règlement de mise à disposition du système d'information géographique (SIG)
24. Convention de mise en commun d'agents de police municipale mutualisée à intervenir entre la communauté d'agglomération Val Parisis et les communes membres adhérentes et Convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale mutualisée
25. Informations diverses
26. Application de l'article 5 du règlement intérieur

A titre exceptionnel et afin de faciliter le respect des « mesures barrières » et de garantir une distance physique au sein du public, le nombre de personnes autorisées à assister à la réunion du Conseil municipal est limité à 22, sous réserve de nouvelles mesures sanitaire en vigueur le jour de la séance.

L'ouverture de la salle des fêtes est fixée à 18h00.

Le Maire,

Françoise NORDMANN

Mairie de Beauchamp
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

Tél. 01 30 40 45 45
www.ville-beauchamp.fr